Cfdt: CMSO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SUD-OUEST EN BREF

Numéro 21 : mars/avril 2021

BREVES

Gouvernance:
Souhaitons bonne route à Mr J,Marc JAY et accueillons Mr Antoine MICHAUD avec l'espoir d'échanges constructifs.

COVID:
Ça continue, ordres, contre-ordres, recommandations, préconisations .. On peut être agile sans ressembler à un pantin désarticulé, l'entorse cérébrale se profile.

Conflit confédéral:
Ça ressurgit,. De grâce Mesdames et Messieurs nos dirigeants, laissez-nous, nous salariés, souffler et évitez de nous remettre dans l'étau de ces dernières années.
N'oubliez pas que vous êtes garants de notre santé tant physique que psychique au sein de l'entreprise.

Evolution de l'organisation des centres de relation:
Ajustement des amplitudes de service à celle des caisses locales. La mise en place est effective avant toute information des instances et des CCM…

Evolution du portefeuille clients à fin 2020:
On constate une légère baisse du stock (-0,20%) par rapport à 2019, en raison d'une forte baisse des entrants (globalement visible sur toute l'année mais plus forte en période de confinement), qui a engendré un delta entrants/sortants hors décès en très forte baisse, ainsi qu'une dynamique en baisse sur tous les cycles de vie et négative pour les cycles de vie étudiants, séniors et grand âge (tendance déjà constatée en 2019).

Assistance parcours projets de vie:
Ambition : Inscrire Arkéa en tant qu'acteur incontournable de l'écosystème local pour contribuer au dynamisme du territoire.
Mission : « Assembleur de solutions des Moments et Projets de vie, en totale synergie avec l'écosystème local : des partenaires référencés et une convention de relation monétisée ».
Tout un programme.

Vos Elus:

Céline Pierre
Eric Lavaud
Coryse Barberin
Régis Cazajous
Nathalie Nouaud
Jérôme Révellat
Laurence Billet
J-Luc Lochon

A LA UNE

Commission sur l'avenir des finances publiques : audition de la CFDT

La CFDT a été auditionnée le 17 février 2021 par la Commission sur l'avenir des finances publiques, présidée par Jean Arthuis.

Cette commission a pour mission de proposer une stratégie de gestion de la dette publique, avec un scénario de retour à l'équilibre des comptes d'ici 2025, de formuler des propositions pour définir des règles et modalités de pilotage et améliorer la gouvernance des finances publiques. Son point d'entrée principal est de « préserver les Français de toute hausse des prélèvements obligatoire », comme s'y est engagé Emmanuel Macron. La commission doit rendre ses conclusions fin février 2021.

La CFDT1 s'est félicité que la commission entende les différentes parties prenantes. Une démarche à faire perdurer, tant le sujet engage notre projet de société. Ce que l'on a vécu dans cette crise sanitaire va percuter durablement la façon dont les citoyens perçoivent le sujet des finances publiques.
Le bouleversement est tel qu'il exige de mettre notre logiciel de pensée à jour. Il est indispensable de re-questionner la stratégie de la France en matière de finances publiques et de gestion de la dette au regard des crises que nous traversons : sanitaire, économique et sociale, mais aussi, ne l'oublions pas, écologique et démocratique.

La CFDT a ensuite rappelé que ce ne sera pas les yeux rivés sur le ratio dette/PIB que l'on surmontera ces crises. C'est grâce à une dette bon marché que tous les pays européens ont pu gérer l'urgence de la crise. Mais cela ne doit pas pour autant laisser croire que la dette n'est pas un sujet, bien au contraire. Cette dette nous lie à notre avenir, à celui que l'on souhaite construire.

Pour la CFDT, le redressement de nos comptes publics ne peut s'envisager que dans le cadre d'une croissance durable sur le plan écologique et social. Vouloir construire une trajectoire de redressement d'ici 2025 sans avoir posé les bases d'une croissance durable ferait courir le risque de reproduire les erreurs de 2010 – c'est-à-dire hypothéquer notre capacité même à créer des richesses durables, aujourd'hui et demain. Et donc la capacité à résorber notre endettement.
Nous allons devoir investir massivement dans l'adaptation au changement climatique et la transition écologique, dans l'éducation et la formation, mais aussi la santé préventive et réparatrice, la lutte contre la pauvreté et les inégalités qui minent notre pacte social, dans les infrastructures de notre pays, etc.

La CFDT a donc naturellement rappelé qu'elle était opposée à toute règle d'or, qui reviendrait à nier le rôle même que nous assignons aux pouvoirs publics en matière de financement public : opérer, en concertation, des choix politiques pour faire les investissements nécessaires pour le pays, orienter les comportements des acteurs privés, bref, poser le cadre de notre modèle de société. Une règle d'or serait un camouflet démocratique à nos concitoyens alors même qu'ils doivent retrouver foi dans la capacité de l'action publique à agir à leur profit.

INFO

C'était en 1971, il y a 50 ans:
Né en 1931 dans une famille catholique**, Edmond MAIRE**, chimiste de formation, avait participé à la création de la CFDT en 1964 (née d'une scission de la CFTC) avant d'en devenir le **secrétaire général le 22 avril 1971**. Il engagera en 1978 le «recentrage» de la CFDT, qui adoptera avec lui la ligne du «réformisme», avant de passer la main à son successeur Jean Kaspar en 1988.

Un mois-un accord : Télétravail
L'accord a été signé par toutes les OSR, il ne conviendra pas à tous, bien sûr nous aurions pu demander à l'adapter à chaque cas particulier… Mais un accord, même imparfait, ne vaut-il pas mieux que pas d'accord du tout?